



SNUipp - FSU

Unitaires 10

Des choix irréels

Ce numéro parle de choix, de choix orientés par un discours ministériel hors sol.

« Pour scolariser tous les enfants il faut plus de pilotage » (PIAL), mais IRL* les AESH ne sont pas considérés, les conditions d'accueil des enfants ne sont pas pensées (effectifs des classes par ex)...

É
D
I
T
O

« Nous réfléchissons à la simplification des tâches de directeurs », mais IRL* des groupes de travail se tiennent depuis plusieurs années, et n'aboutissent à rien de concret tellement l'inertie de l'administration est grande.

« L'école devient obligatoire à 3 ans », mais IRL* la très grande majorité des enfants étaient déjà scolarisés à trois ans sans avoir besoin de remplir des tableaux, IRL* cette mesure n'aboutit qu'à financer les maternelles privées qui attendent 150 millions d'euros de la part de communes aux budgets déjà difficiles à boucler.

« Priorité au primaire », mais IRL* les postes créés ne le sont pas pour créer des classes.

Et des exemples il y en a tant d'autres dans ce discours ministériel complètement à côté de la réalité du terrain. Ce déni de la professionnalité des enseignants, cette gestion déconnectée de la réalité amènent à une organisation pathogène du travail. Organisation pathogène répercutée à tous les échelons.

Mais nous sommes et restons libres de nos choix. A nous de nous protéger, en refusant les injonctions irréalistes et irréalisables, en nous recentrant sur le « faisable », en nous mobilisant enfin, pour faire entendre la réalité de notre métier.

Gaëlle CHABLE

*IRL= in real life, en vrai

Numéro
146
NOVEMBRE
2019

Contact
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
03-25-73-70-07
snu10@snuipp

CPPAP
1219 S 07094
ISSN
2263 - 679X

Imprimeur & Editeur
SNUipp-FSU AUBE
3 bis rue Voltaire
10 000 TROYES

Directeur de publication
Jean Denis BRUNETTE
10 Numéros par an
Prix unitaire de 0,70 €

TROYES PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 6 novembre 2019

SOMMAIRE

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE !



Edito	P1
Carte scolaire - Nouveautés AESH	P2
Stage sur la souffrance au travail	
Retraites par points	P3
Mobilisation du 5 décembre	
Bulletin de syndicalisation	P4
Responsabilité	P5
École maternelle française, école de la bienveillance...	P6
Donnons du sens à notre métier	



Fédération Syndicale Unitaire

Carte scolaire: loin des préoccupations du terrain

Dans l'Aube, une baisse démographique et une dotation de 5 postes pouvaient amener à faire le choix d'une baisse des effectifs dans toutes les classes.

Mais les priorités ministérielles sont tout autres:

- Il faut créer des postes pour accompagner le plan mathématique Villani-Torrossian, et ce sont 3 postes qui sont ainsi dédiés et qui n'iront pas à la création de classes.
- Il faut généraliser les PIALs, en dehors de toute instance de concertation, de toute transparence (pas d'appel à candidature pour les coordinateurs, pour le demi-poste de pilotage), et ce sont 1,75 postes qui n'iront pas à la création de classes (et là on a les moyens de créer un poste d'IEN mutualisé avec la Haute-Marne).

Si on sait un peu calculer on se rend compte qu'il ne reste que 0,25 poste, c'est court pour créer des classes...

Donc, pour couvrir les besoins départementaux en matière d'accompagnement des enfants du voyage il a fallu fermer 1 classe...

La baisse des effectifs dans toutes les classes serait pourtant un levier fort et efficace pour résoudre beaucoup de problèmes dans notre institution, plus que ces choix technocratiques de « pilotage » et de division. Reprenons la main sur ces choix, mobilisons nous à chaque occasion pour faire entendre la voix de ceux qui connaissent et pratiquent le métier d'enseignant.



Nouveautés AESH

Une circulaire redéfinit le temps de travail des AESH dont les contrats sont désormais de 3 ans sur 41 semaines annuelles.

À lire: notre article sur le blog

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article1030>



Une circulaire rectorale devrait sortir (prochainement nous l'espérons) pour rappeler les tâches qui leur incombent ainsi que l'organisation du travail concernant le temps des 5 semaines hors temps scolaires (c'est-à-dire quand les écoles sont fermées).

Une adresse mail est ouverte pour répondre aux questions qui pourraient se poser: guichet.aesh@ac-reims.fr.



A VOS AGENDAS!

Notre section départementale a programmé un

Stage de formation syndicale

sur

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

le **mardi 14 janvier 2020** à Troyes



Notez cette date, nous vous en dirons plus dans notre prochain journal de décembre et sur le blog du SNUipp10.

À AFFICHER EN SALLE DES MAÎTRES

RETRAITE PAR POINTS: ÇA VA FAIRE MAL!

Alors que vont se poursuivre les discussions avec le gouvernement, le SNUipp-FSU scénarise ce que voudrait dire concrètement pour les enseignantes et les enseignants des écoles la mise en place d'un système de retraite par points. Sortez les mouchoirs...

- ⇒ **La durée de cotisation** requise pour une pension à taux plein qui ne cesse de s'allonger, passant de 37,5 annuités en 2003 à 43 aujourd'hui.
- ⇒ **Changement programmé dans le calcul de la pension** qui ne se baserait plus sur le salaire des six derniers mois, mais sur l'ensemble de la carrière, avec l'attribution de « points » cotisés sur la totalité du salaire en intégrant primes et indemnités.
- ⇒ **La valeur des points** pourrait évoluer au fil des années, empêchant de connaître le montant exact de sa pension l'heure venue.
- ⇒ **La nouvelle « caisse universelle » de retraite** aura un plafond de ressources affectées au paiement des pensions fixé à 14% du PIB. Avec l'augmentation à venir du nombre de personnes à la retraite, ce cadre contraint conduirait à une baisse de la valeur du point entraînant donc une baisse inéluctable du niveau des pensions.

**CONCRÈTEMENT,
ÇA DONNERAIT
QUOI ?**



FRANÇOISE 62 ANS
7^E ÉCHELON
HORS-CLASSE
40 ANNUITÉS



MURIEL 64 ANS
7^E ÉCHELON
HORS-CLASSE
36 ANNUITÉS



HUGO 64 ANS
7^E ÉCHELON
HORS-CLASSE
42 ANNUITÉS

RÉGIME ACTUEL	RÉGIME PAR POINTS	RÉGIME MIXTE*
2251€ NET MENSUELS	1387€ NET MENSUELS	1624€ NET MENSUELS
1921€ NET MENSUELS	1346€ NET MENSUELS	1601€ NET MENSUELS
2623€ NET MENSUELS	1643€ NET MENSUELS	1871€ NET MENSUELS

* la pension est calculée pour moitié dans le régime actuel et pour moitié dans le régime par points.



MOBILISONS-NOUS!

Le 5 décembre prochain, répondons massivement à l'appel à la grève générale.

DÉFENDONS NOS RETRAITES!

RESPONSABILITÉ

Ai-je jamais eu la naïveté de croire que mes supérieurs hiérarchiques pouvaient me protéger ou me défendre des agressions potentielles, de la surcharge de travail, du harcèlement internumérique, des tâches inutiles, des changements de mode ou d'expert qu'il faut absolument écouter ?

Un ministre est-il responsable des souffrances au travail quand les décisions prises en sont à l'origine ou encore lorsque rien n'est fait pour traiter les problèmes malgré de multiples alertes ? Est-ce du cynisme que de répondre à la souffrance par l'octroi d'un statut largement rejeté il y a moins de six mois ?

Les directeurs d'école souffrent de devoir faire mille choses à la fois sans en avoir les moyens ni le temps. C'est vrai, avoir le sentiment de ne pas pouvoir faire son travail, ou de le faire mal génère de la souffrance. Et les enseignants souffrent des mêmes maux.

Mais ils souffrent aussi et je dirai surtout de (florilège pour cette année qui s'ajoute à ce qui date des années antérieures):

- faire un exercice « intrusion » avant le 11 octobre alors qu'aucune formation à la sécurité civile n'existe et que cette période de l'année est déjà surbookée.
- devoir compléter en ligne un questionnaire PPMS qui ne sert à rien à l'école et de recevoir x mails qui leur rappellent qu'ils doivent le faire.
- d'avoir des rappels à l'ordre téléphoniques parce qu'on n'a pas bien dit ce qu'il fallait dire ou qu'on a interpellé la mairie sur un sujet qui relève de sa responsabilité.
- mettre en place des protocoles d'accueil alors que cela fait des années qu'ils accueillent des enfants de moins de 3 ans.
- rendre des comptes par retour du courrier le 1er octobre sur les entretiens à tenir avant le 30 septembre pour les élèves handicapés.
- devoir organiser les petits déjeuners à l'école : commandes, réceptions, distributions, nettoyage...

Et d'entendre en retour leur IEN leur expliquer que « les 108h c'est un minimum » ou « vous êtes cadre A, vous

n'avez pas d'horaire » ou le fameux « vous êtes fonctionnaire, fonctionnez ! » ... Eh bien NON : nos horaires et nos obligations de service sont définis par un texte qu'il ne vous appartient pas « d'aménager »; vous n'êtes pas comptables de nos heures de bénévolat; notre métier nous impose de penser et de réfléchir à ce que nous faisons et notre réflexion ne peut pas s'arrêter à la barrière du « pas de vague » !

Tous les échelons de la hiérarchie de l'éducation nationale sont responsables de la prévention des risques professionnels et ce n'est pas en diffusant des guides d'accompagnement pour tout (de l'accompagnement devant les incivilités à mieux utiliser le logiciel tartampion) qu'elle peut prétendre assumer cette responsabilité qui ne s'arrête pas, rappelons-le, à la porte des inspections académiques.

I.Desimpel

PS : à quand le guide « comment répondre en même temps au téléphone, à la sonnette et à l'élève qui frappe à la porte » ?

Signez la pétition contre la souffrance au travail sur notre blog:

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article1026>



**TEMPS,
AIDE,
RECON-
NAISSANCE
POUR LA
DIRECTION
D'ÉCOLE.**

**C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?**



ÉCOLE MATERNELLE FRANÇAISE, ÉCOLE DE LA BIENVEILLANCE ... mais qui est bienveillant envers les personnels de ces écoles ?

Qui est bienveillant envers les directeurs (trices) à qui on demande d'organiser des équipes éducatives pour un possible aménagement du temps d'accueil des petites sections l'après midi et de renvoyer les demandes qui devront être validées par l'IEN ? À qui on demande également de remplir des formulaires sur la continence des élèves ? Tout ceci en plus d'un travail déjà colossal dénué de sens la plupart du temps.

Qui est bienveillant avec les enseignants qui ont des classes aux effectifs de 30, voire 32 élèves, sans avoir toujours la présence d'une ATSEM à plein temps et sans AESH pour les élèves en situation de handicap ?

Qui est bienveillant avec les ATSEM qui doivent changer des couches, changer des élèves incontinents et tout ça en s'assurant que le groupe qui fait de la peinture ne va pas repeindre les murs de la classe ?

Qui est bienveillant avec les AESH que l'on recrute sans leur donner la moindre formation et à qui on fait des contrats de 19 heures 36 sur 41 semaines alors qu'il n'y a que 36 semaines de classe et à qui on ne donne aucune information sur leurs droits ?

Alors oui, à l'école maternelle on est bienveillants avec nos élèves, mais ça, nous n'avons pas attendu qu'un ministre nous le dise, ça va de soi.

Par contre, envers les personnels on peut parler de maltraitance de la part de l'institution engendrant de la souffrance au travail.

Nathalie SCHUK

enseignante de maternelle depuis 27 ans.

DONNONS DU SENS À NOTRE MÉTIER

Demander aux enseignantes de travailler en synergie avec leur ATSEM, c'est primordial. Laisser aux enseignantes et aux ATSEM le soin de trouver du temps pour le faire, c'est absurde.

Demander aux enseignants de remplir des protocoles, de faire des équipes éducatives du fait de l'obligation scolaire à 3 ans, c'est contrôler ce qui se faisait avant avec les familles en toute intelligence et dans le respect

du rythme du jeune enfant (sieste à la maison, propreté).

Demander aux enseignantes, aux ATSEM, de se substituer au rôle éducatif parental c'est déresponsabiliser les parents et surcharger le travail déjà conséquent de ces personnels.

Sécuriser les écoles, c'est normal . Demander aux enseignants d'être des agents de sécurité ou d'appliquer un PPMS pour remplir des données, c'est aberrant.

Laisser aux directeurs le soin de gérer, régler, accompagner, discuter, impulser, répondre aux injonctions... sans leur donner les moyens de le faire, c'est inacceptable. Les directeurs ne demandent ni à être écoutés, ni à être encadrés, ils demandent à minima à être entendus et soutenus par leur hiérarchie.

Mettre des drapeaux au fronton des écoles, c'est afficher son appartenance à la République. Mettre des drapeaux dans toutes les classes, même à l'école maternelle, la devise de la République, la marseillaise c'est démagogique.

S'occuper pendant le temps scolaire des élèves qui ont des difficultés c'est notre métier . Faire des APC parce que l'institution a décrété que c'était bénéfique au-delà des 6 heures quotidiennes, c'est méconnaître les rythmes des élèves.

Inclure tous les élèves, c'est louable. Accepter qu'il y a des handicaps, des pathologies qui ne sont pas compatibles avec une vie de classe telle qu'on la connaît, c'est transformer notre système pour qu'il puisse décentement et réellement accueillir la majorité des élèves à besoins particuliers. Ne pas donner les moyens d'y parvenir, c'est inhumain .

Donner aux enseignants la possibilité de réfléchir sur leur métier en laissant la liberté pédagogique, c'est reconnaître leur expérience professionnelle. Exiger la passation d'évaluations servant à remplir des statistiques , donner des petits guides à appliquer sans se poser de questions parce qu'il y a des experts qui le préconisent, c'est nier la professionnalité des enseignants.

Faire une loi sur la confiance, en encadrant les pratiques, en décrétant sans donner les moyens de réaliser les différentes tâches, en individualisant à tout va, c'est miser sur le ras le bol et le désengagement des enseignants. Redonnons collectivement un sens à notre métier.

Nathalie ROUQUET

Contact

3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

Blog

<http://10.snuipp.fr>

Infos

Ce journal est édité par la section du SNUipp-FSU Aube. Il est financé par les cotisations de ses adhérents.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Contactez-nous.

ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE